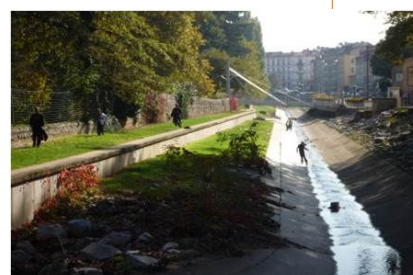
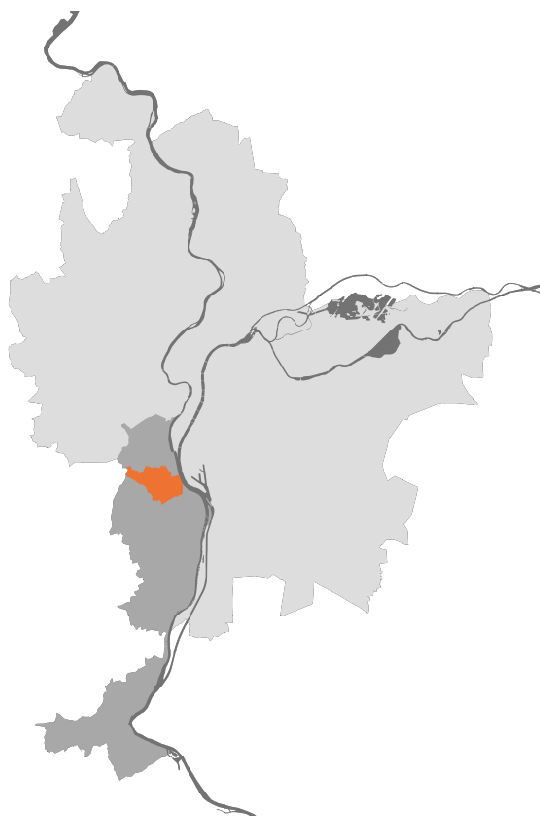


MODIFICATION N°4
Approbation 2024

OULLINS

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

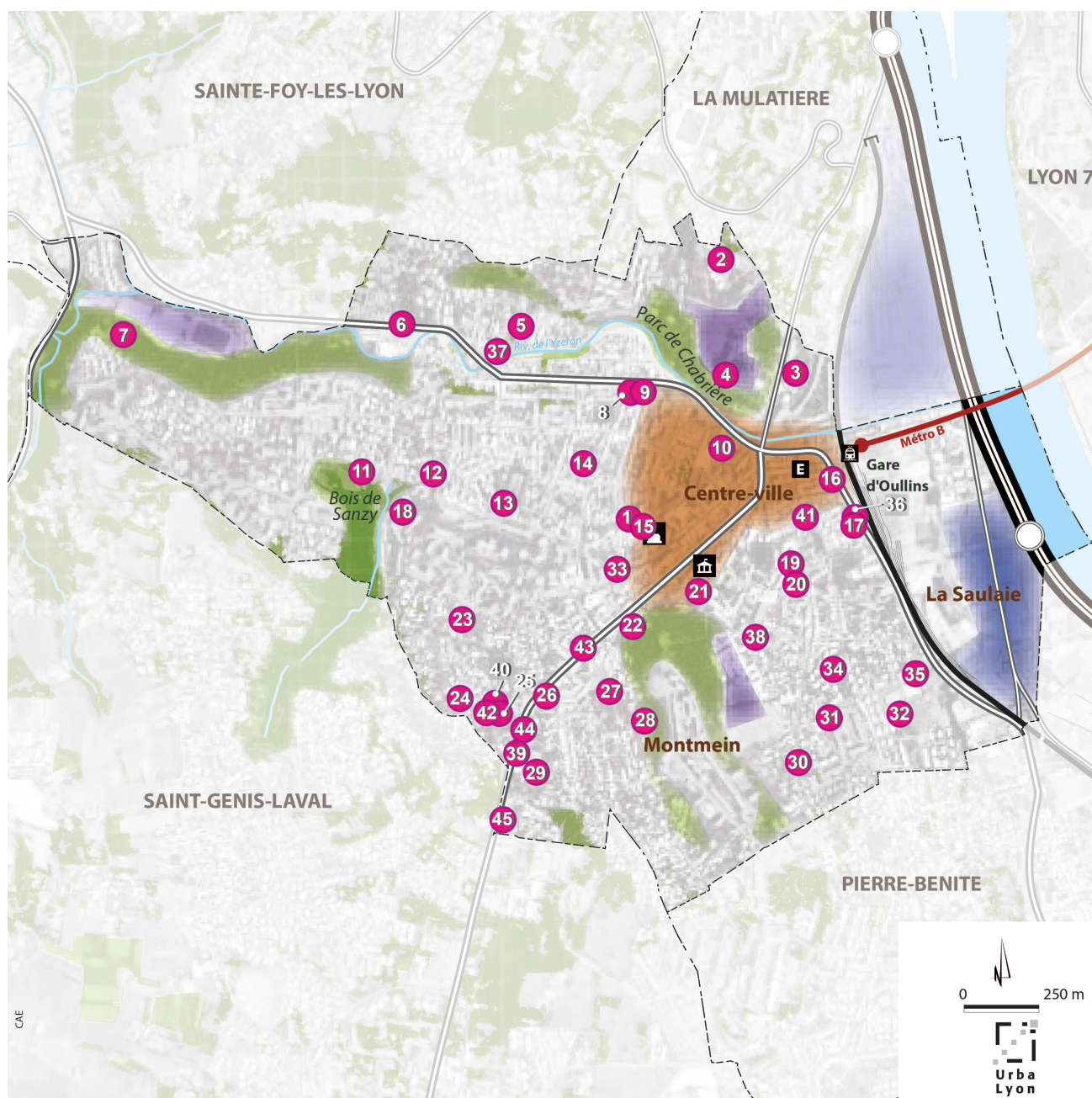
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE	
VOCATION	
	Centralité
	Economique
	Equipement
	Agricole
	Naturelle
	Élément Bâti Patrimonial
ELEMENTS REPERES	
	Lieu culturel
	Mairie
	Fort et site militaire
	Hopitaux
	Université
	Lycée/Collège
	Equipement
	Gare

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Immeuble renaissance conservant pour caractéristiques principales des fenêtres à meneaux, des arches, un escalier à vis.
- Eléments peu perceptibles depuis la rue, hormis des détails sur l'encadrement de fenêtres au 1^e niveau ;
- Dans les communs, présence d'arcades en anse de panier, d'un escalier à vis...
- Enjeu de valorisation de ce bâtiment, dont les caractéristiques Renaissance sont peu perceptibles depuis l'espace public ;
- Associé au bâtiment aux n°22 et 23, ils témoignent du caractère historique de cet axe.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



Elément Bâti Patrimonial

13 et 19, chemin des Chassagnes

Références

Typologie : Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

Nom : Institut Libre des Chassagnes

Valeurs :

- Mémoirelle
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Etablissement religieux dont la présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1822 ; le site fut d'abord occupé par un prieuré de l'ordre de Cîteaux. En 1855, ce site voit l'ouverture d'un pensionnat de jeunes filles, début d'une longue histoire éducative dans ce quartier. Après plusieurs changements d'affectation, l'établissement scolaire privé prend le nom d' « Institut Libre des Chassagnes » en 1977 ;
- Grande propriété composé d'un bâtiment organisé autour d'une cour ; arcades en rez-de-chaussée ; flanqué d'une chapelle au nord-est ;
- Présence d'une maison de maître, construite ultérieurement le long de la rue des Chassagnes, au nord ; présente des éléments de modénature notables ;
- Ensemble identitaire, entouré d'un parc boisé (en partie loti) présentant des boisements remarquables ;

Prescriptions

Éléments à préserver : bâtiment religieux, chapelle, maison de maître, mur



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître implantée en retrait d'alignement, au milieu de son parc ;
- Architecture de style néoclassique, avec toiture en ardoise ; nombreux éléments de modénature et d'architecture ;
- Peu perceptible depuis l'espace public puisqu'inscrite dans la pente, mais toutefois suggérée par le portail sur rue et la partie de mur restante ;
- Parc loti par des immeubles de collectifs ;
- Propriété participant à la qualité paysagère de la commune, par la présence de nombreux boisements remarquables ;

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, portail prolongé par une partie restante du mur

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Villa Arlès Dufour + 4 chalets du parc public

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ancienne grande propriété convertie en parc public suite à son acquisition par la municipalité en 1929 ;
- Propriété boisée insérée dans la pente et la trame verte surplombant l'Yzeron ;
- Permanence des éléments bâtis de la grande-propriété tels que la maison de maître de plan massé dite 'Villa Arlès Dufour' et 4 autres villas disséminées dans le parc : le chalet est, ouest, sud et le chalet de la conciergerie près de l'entrée ;
- Valeur architecturale marquée notamment sur la maison de maître avec ses éléments de modénature, sa marquise, sa toiture en ardoise avec épis de faitage en zinc...
- Les villas quant à elles rappelant le style russe des isbas (lambrequin bois, polychromie, morphologie de type chalet, brique...) ;
- Sur la grande-rue, présence d'un portail avec inscription du nom du parc dans une typographie de type Art Déco ;
- Qualité paysagère remarquable du parc.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison de maître, les 4 dépendances de type villas, portail d'entrée



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Villa Yzeronne

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande propriété se développe dans la trame verte, sur une parcelle en longueur, au cœur du vallon de l'Yzeron.
- L'ensemble bâti se compose d'une maison de maître construite au XIXe siècle, implantée en fond de parcelle, dans son parc ainsi que de dépendances : l'une à l'est de la maison et l'autre dans l'angle sud-ouest de la parcelle.
- La maison de maître se développe sur trois niveaux avec une mise en valeur des trois travées centrales, légèrement en saillie par rapport au reste du bâtiment. Cette composition est renforcée par la présence d'un grand perron et l'organisation d'un axe de perspective dans le parc composé du bassin.
- La dépendance implantée à l'est de la parcelle s'organise en L à l'alignement de la voie. Il s'agit d'une construction en pisé enduit, présentant des décors peints, notamment les arcs en plein cintre des baies et chainages d'angle peints imitant un décor de briques et pierres.
- Dans l'angle sud-ouest se tient une gloriette métallique ajourée, qui marque l'angle et constitue un élément repère dans le paysage de la rue.
- La propriété est close par un mur en pierre percé d'un portail portant en monogramme un « Y » renvoyant au nom de la propriété, ainsi qu'une porte piétonne flanquée d'une plaque nominative. Les encadrements des ouvertures sont en pierre de taille.
- Le parc possède une qualité paysagère remarquable, de style néo-italien, avec ses haies taillées, ses balustrades, ses statues, ses allées rectilignes et son bassin régulier avec fontaine, répondant à une composition ordonnée au plan régulier. Il possède de nombreux boisements qui participent à la qualité paysagère.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, dépendance, mur, gloriette et bassin



Elément Bâti Patrimonial

112, boulevard Emile Zola

Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée en front de rue et développée côté jardin (mur aveugle sur rue) ;
- Toiture mansardée en tuiles vernissées ;
- Eléments de modénature et d'architecture ;
- Parcelle circonscrite par un mur d'enceinte avec un portail en pierre de taille et vantaux métalliques, couvert de glycine ;
- Caractère structurant sur rue ;
- Parcelle boisée présentant des boisements remarquables.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur et portail

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Château du Merlo

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître développée en retrait d'alignement et appartenant autrefois à une grande propriété aujourd'hui lotie à la fin des années 50 par le lotissement castor du Merlo ainsi que les équipements sportifs ;
- Présence attestée sur le cadastre de 1822 mais le bâti a subi des transformations ; maison aujourd'hui occupée par une association 'temps jeune' ;
- Bâtiment composé d'un corps de logis quadrangulaire, au volume imposé, surmonté d'une tour élevée sur un étage supplémentaire ; éléments de modénature et d'architecture : lignes de refend, bandeau, entablement, auvent à feston bois, consoles en bois...
- Maison entourée de boisements remarquables.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Villa du début du XXe siècle, implantée sur une parcelle d'angle, favorisant sa visibilité depuis l'espace public ;
- Maison à la volumétrie complexe, avec des jeux de hauteurs, de formes de baies ; une tour quadrangulaire se démarque du reste du volume, surmontée d'un toit en pavillon couvert d'ardoises ;
- Elle est circonscrite par un mur d'enceinte enduit avec portail, doublé d'une haie de platanes ;
- La parcelle est plantée de boisements remarquables (platanes, cèdre, marronniers...) qui participent à la qualité du paysage urbain ;
- Maison de maître marquant le paysage urbain par sa morphologie et son architecture.
- Présence en façade d'une plaque en céramique témoignant du nom de l'auteur et de l'année de construction « Decoeur architecte 1898 ».

Prescriptions

Éléments à préserver : maison et mur



Références

Typologie : Villa**Nom : Villa Sémiramis****Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Villa construite en 1897 par Alexis Santu (cf. plaque en céramique en façade), implantée sur une parcelle d'angle, favorisant sa visibilité depuis l'espace public ;
- Elle présente des éléments de modénature et d'architecture : décors peints, lambris de façade en bois peint... mais se démarque surtout dans le paysage urbain par sa toiture au volume complexe, couverte d'ardoise et surmontée d'épis de faitage en zinc ;
- La parcelle est plantée de boisements remarquables (platanes, cèdre, marronniers...) qui participent à la qualité du paysage urbain ;
- Elle est circonscrite par un mur d'enceinte enduit avec portail à vantaux métallique ouvragés ;
- Le bâti marque le paysage urbain par sa volumétrie, son architecture et ses matériaux.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur et portail



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Bâtiment implanté perpendiculairement à la voie ;
- Logements ouvriers qui fonctionnaient avec le bâtiment industriel perpendiculaire à l'arrière ;
- Bâtiment qui se démarque par sa longueur (10 travées verticales) en comparaison de sa largeur (3 travées) ; développé sur 2 niveaux ;
- Sur cour, on note un balcon filant au 1er étage soutenu par des consoles en fer forgé ; débord de toiture sur consoles en bois ; on note des éléments de modénature (chainage d'angle, balcon, encadrement de baie) ;
- Bâtiment qui marque le paysage urbain par son implantation et sa qualité architecturale ;

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



Elément Bâti Patrimonial

47, rue Francisque Jomard

Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : Le Bois préau

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Grande propriété constituée d'une maison de maître en retrait d'alignement et de dépendances implantées perpendiculairement au corps de logis principal et en front rue ; les bâtiments s'organisent en U autour d'une cour commune ; le parc est développé à l'arrière, constituant une « coulée verte » ;
- Implantation atypique en diagonale de cet ensemble bâti, qui s'adapte au relief et aux courbes de niveaux (maison à flanc de coteau) ;
- La maison de maître est mise en valeur par le relief et un axe de perspective perceptible depuis le portail ; elle est composée de plusieurs corps de logis, dont un principal à la volumétrie imposante ; deux ailes latérales le flanquent en arrière ;
- Elle présente une très grande qualité architecturale composée de nombreux éléments de modénature et d'architecture : décor de chaînage d'angle, entablement, frise, fronton, perron monumental avec escalier à double volée à garde-corps ouvragé en fer forgé ;
- Les dépendances se composent de deux bâtiments parallèles, développés dans la longueur et d'une chapelle ;
- Parcelle de grande superficie, malgré des lots déjà vendus, composée de nombreux boisements remarquables ;
- Propriété agrémentée d'un parc remarquable, de style Renaissance italienne avec de nombreux bassins, fontaines, statuares... mais également d'un pavillon hexagonal qui surplombe la maison.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison de maître, dépendances, chapelle, escalier, pavillon hexagonal, bassins, mur, fontaines et portail



Elément Bâti Patrimonial

2, chemin des Celestins

Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise de type maison des champs (développée sur trois niveaux, trois travées verticales, toiture à quatre pans) implantée en léger retrait d'alignement ;
- Présence d'éléments de modénature et d'architecture : chainage d'angle, entablement, corniche... ;
- Parcelle circonscrite par un mur d'enceinte avec présence d'un portail à piles en pierre de taille ;
- Parcelle boisée, présentant des arbres remarquables (cèdres) ;
- Il s'agit aujourd'hui d'une résidence étudiante intergénérationnelle.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur et portail



Elément Bâti Patrimonial

34, rue Francisque Jomard

Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- A l'origine, il s'agit d'un établissement religieux, comme en témoigne le clocheton surmonté d'une croix, perceptible depuis l'espace public.
- Bâtiment principal implanté en retrait, peu perceptible depuis la rue ; organisé en H, il est constitué d'une maison des champs flanquée de deux ailes parallèles ; nombreux éléments de modénature et d'architecture ;
- Sur rue il est précédé de deux pavillons en L, implantés en front de rue et marquant l'entrée au domaine ;
- Propriété constituant un espace de respiration dans le quartier de la Buissière en raison de sa forte valeur paysagère (perception des boisements depuis l'espace public et percées visuelles sur le bâtiment).

Prescriptions

Éléments à préserver : bâtiment principal et pavillons en front de rue



Références

Typologie : Maison des champs

Nom : Château de la Bussière

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ancien site d'une maison forte sur laquelle est construite une maison des champs au XVIIIe siècle ;
- Propriété implantée à l'alignement de la voie et constituée de plusieurs corps de bâtiments ; les corps de logis principaux et les dépendances forment un L, organisés autour d'une cour commune ;
- L'implantation en front de rue marque le paysage urbain et constitue un élément de repère, d'identité ; implantation suivant la pente ; épannelage avec variations de demi-niveau ;
- A l'extrémité Nord, le bâtiment est flanqué d'une tour semi hors-oeuvre, qui marque le paysage urbain par son volume imposant et son architecture traduisant un caractère historique, renforcé par les meneaux à proximité ;
- Une autre tourelle octogonale surplombe légèrement le corps au sud ;
- Sur cour, le corps de logis principal présente une façade Renaissance ouvragée, avec galerie fermée par deux grandes baies vitrées à petits carroyages, supportée par deux croisées en anse de panier (forme qui fait écho à celles des verrières au-dessus) ; éléments de modénature typiques de l'époque : tourelle en encorbellement (avec toiture en tuile vernissée, en queue de castor), fenêtres à meneaux, frise à médaillons figurés (les propriétaires, mascarons, scènes avec chérubins...) ;
- La parcelle d'origine n'est plus lisible aujourd'hui, plusieurs terrains ayant été lotis.
- Toutefois on trouve encore une trace de l'étendu de l'ancien domaine, avec le vestige du pigeonnier situé plus à l'ouest, dans le jardin de la maison sise au 34 bis rue Berthelot ;
- Vestige également d'un mur et portail à l'est des maisons de la rue Lafayette (dans l'axe de l'entrée au n°44)

Prescriptions

Eléments à préserver : les corps de logis principaux et dépendances, mur, portail et pigeonnier



Elément Bâti Patrimonial

22, rue Voltaire

Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :

- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Maison de ville occupée par la Paroisse catholique Saint-Martin ;
- Bâtiment implanté en front de rue ; il appartenait à un linéaire bâti qui longeait la face ouest de l'église et aujourd'hui occupé par le parking ;
- Développé sur trois niveaux et quatre travées verticales ; façade en pierre ; éléments de modénature et d'architecture : encadrements de baie en pierre de taille, gravée de la croix chrétienne ; bandeau en pierre ; décor de chainage d'angle ;
- Il est flanqué sur la façade arrière d'une tour hexagone reliée à la maison principale par une galerie couverte au premier niveau, de la largeur d'une travée unique ; encadrement des baies à meneaux en pierre dorée.

Prescriptions

Éléments à préserver : bâtiment principal, tour et galerie



Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Villa implantée sur une petite parcelle d'angle ;
- Constitué d'un volume type pavillon flanqué d'une tour surmontée d'un toit en pavillon couvert d'ardoise ;
- Bâtiment constituant un repère dans le paysage urbain, très perceptible notamment depuis la gare et l'avenue du Rhône ;
- La maison est entourée de boisements, qui participent à la qualité et la végétalisation du paysage urbain ;
- Contribue à la qualité du paysage.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Elément Bâti Patrimonial

10, rue Louis Aulagne

Références

Typologie : Pavillon

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Pavillon implanté sur la limite latérale sud de la parcelle, en retrait d'alignement ;
- La maison est précédée d'un frontage privé végétalisé et d'un mur d'enceinte en pierre avec piles en pierre ;
- La maison, implantée dans la pente, est en surplomb de la rue, lui conférant un caractère particulier, accentué par son retrait ;
- Elle possède des éléments de modénature et des décors peints (marquage des angles) ;
- Dans la cour en surplomb de la rue sont présents plusieurs boisements dont un platane qui contribue à la végétalisation de la rue.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, le mur et les piles en pierre



Elément Bâti Patrimonial

12, rue du Colonel Sebbane

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée en milieu de parcelle ; ancienne grande-propriété dont, le parc a été en partie loti par des immeubles d'habitat collectif ;
- Elle est constituée de deux corps de logis disposés perpendiculairement :
 - < un premier corps rectangulaire se développe sur deux niveaux ; il est surmonté d'une toiture en tuiles ;
 - < un second corps, à l'architecture plus remarquable, s'implante au centre du premier. Il possède un niveau supplémentaire et est surmonté d'un toit pavillon couvert d'ardoises. Il est accompagné au rez-de-chaussée d'une extension de plain-pied.
- L'architecture du bâtiment est soignée (décor de chaînage d'angle, encadrement des baies, bandeaux, lucarnes et épis de faitage en zinc, marquise en ferronnerie ouvragée...) ;
- La maison est entourée de boisements de grande qualité.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



Elément Bâti Patrimonial

45, rue Fleury

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Résidence Cardinal Maurin

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti occupé par une maison de retraite et constitué de plusieurs corps de bâtiments ;
- Une maison de maître au sud, conjointe à une vaste chapelle implantée perpendiculairement ; les deux bâtiments étant reliés par une aile ancienne rénovée et une autre plus récente.
- La maison de maître présente de nombreux éléments de modénature et d'architecture (chainage d'angle, entablement, corniche à denticule, bandeau, porte surmontée d'un fronton ouvragé, garde-corps en ferronnerie...) ;
- A l'ouest, un mur-bahut à grille en ferronnerie clos la parcelle ; la grille est ajourée ce qui offre des transparences et aération, et permet la visibilité depuis l'espace public ;
- La chapelle est construite en pierre de taille et possède un volume imposant ;
- Par leurs gabarits et leurs architectures, la maison de maître et la chapelle contrastent avec leur environnement, marquant ainsi le paysage urbain et constituant un repère visuel.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison de maître, chapelle, mur-bahut avec grille



Elément Bâti Patrimonial

52, rue Fleury

Références

Typologie : Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

Nom : Groupe Scolaire Jean Macé

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Groupe scolaire Jean Macé composé d'un corps principal composé d'un bâtiment avec une tour à horloge (d'une hauteur légèrement plus importante) quadrangulaire, prolongé par deux ailes latérales dans la continuité ; symétrie axiale ;
- Architecture typique des Années 30, de style Art Déco : lignes géométriques, symétrie et rythme régulier des ouvertures, usage du verre et du fer...
- Implantation en retrait d'alignement et en diagonal lui conférant un rôle majeur de repère dans l'espace public ;
- La parcelle est close par un mur bahut avec grille et un portail au nom du groupe scolaire (typographie Art Déco) ;
- Élément identitaire et mémoriel.

Prescriptions

Éléments à préserver : le groupe scolaire, le mur bahut avec grille et portail



Références

Typologie : Pavillon

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Villa de type pavillon cossu implantée en léger retrait d'alignement précédée d'un frontage privé aménagé et végétalisé ;
- Eléments de modénature et d'architecture : décor de chainage d'angle, entablement, aisseliers en bois, marquise en verre et fer forgé...
- Un mur-bahut avec grille en ferronnerie clos la parcelle ;
- Végétalisation modeste de la parcelle, mais présence ponctuelle d'arbres qui participent à l'aération et la végétalisation du tissu.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur bahut avec grille et portail



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Bâtiments, récemment restaurés, appartenant à l'Eglise réformée de France ;
- Les dépendances sont implantées en front de rue ;
- Deux corps de bâtiments sont implantés parallèlement dans le parc, en retrait de la rue. Le premier côté rue est le corps de logis principal, la maison de maître ; l'autre correspond aux dépendances ;
- Qualité architecturale des bâtiments : présence d'une tour semi hors-oeuvre couverte d'une toiture en ardoises (doublée à l'est d'une seconde tourelle de moindres dimensions), qui marque le paysage urbain par sa hauteur ;
- Propriété à forte valeur urbaine et paysagère (parc composé de boisements remarquables) ;
- Propriété circonscrite par un mur en pierre.

Prescriptions

Éléments à préserver : bâtiments en retrait, dépendance perpendiculaire en front de rue, mur



Références

Typologie: Maison bourgeoise

Valeurs :

- Architecturale
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée en léger retrait d'alignement en milieu de parcelle ; non perceptible depuis l'espace public ;
- Eléments de modénature et d'architecture : chainage d'angle, entablement, encadrement de baie, corniche... Toiture mansardée couverte d'ardoises ;
- Parcelle lotie au nord, mais permanence du portail à piles en pierre de taille ;
- Une allée plantée de platanes conduit à la maison depuis la rue ;
- Au fond, dans cette même perspective est présente une petite dépendance qui présente un mur borgne. Si originellement, elle était liée à la parcelle voisine (parcelle 311 dont la propriété originelle a aujourd'hui disparue au profit d'une opération de lotissement intégrant la dépendance), le bâtiment possède tout de même un impact important sur la parcelle 197, notamment en raison de sa présence dans l'axe de perspective de l'alignement de boisements.
- Parcelle boisée présentant des boisements remarquables.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, dépendance au fond de l'allée et portail



Elément Bâti Patrimonial

49, chemin de Chasse

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : La Tourelle

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître implantée dans son parc et identifiable depuis l'espace public par la présence d'une tourelle en brique située derrière le mur d'enceinte ;
- Parc possédant de nombreux boisements remarquables ;
- Maison présentant des éléments de modénature et d'architecture notables ;
- Présence de dépendances dont une loge de gardien, chemin de Sanzy, et d'une possible orangerie dans le prolongement ouest de la maison.
- Propriété circonscrite par un mur de pierre ;
- Propriété participant à la qualité paysagère de la commune.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, tourelle et une petite partie du mur chemin de Chasse



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- 3 Corps de bâtiments implantés en front de rue, se succèdent d'ouest en Est :
 - < la maison de maître à l'Est composée de deux corps de logis mitoyens ; sur rue, traitement sobre, tandis que les façades côté jardins sont plus travaillées, notamment avec une bichromie du corps de logis du milieu ;
 - < et une dépendance à l'ouest. Façades principales développées côté jardin, face au parc ;
- A noter la présence d'un mur d'enceinte et d'une gloriette couverte d'ardoise sur la grande rue ;
- Le parc est boisé et possède des arbres remarquables ;
- Propriété participant au caractère paysager d'Oullins.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, dépendances, mur et gloriette



Elément Bâti Patrimonial

233, Grande Rue

Références

Typologie : Pavillon

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise de type pavillon cossu (développée sur deux niveaux + combles, trois travées verticales, toiture à deux pans et demi-croupe) implantée en léger retrait d'alignement ;
- Présence d'éléments de modénature et d'architecture : décors peints, bandeau, aisseliers bois, entablement, épis de faîtage en terre cuite... ;
- Parcelle circonscrite par un mur d'enceinte avec présence d'un portail dans l'angle ;
- Parcelle boisée, présentant des arbres remarquables (cèdre, marronnier...) ; contribue à l'aération et à la végétation de la rue.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur et portail



Elément Bâti Patrimonial

Rue du Petit Revoyet

Références

Typologie : Mur

Nom : Cloître des Arcades

Valeurs :

- Mémoirelle
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cloître composé de 4 murs percés d'arcades en pierre de taille ;
- Vestige d'un ancien établissement religieux (absence sur le cadastre napoléonien de 1822), situé au nord-ouest du cloître et démoli entre 1962 et 1965 au profit de 4 tours de logements ;
- Le cloître, végétalisé, possède des boisements remarquables ;
- Visible depuis l'espace public, il marque le paysage urbain ;
- Aujourd'hui propriété privée appartenant à la copropriété.

Prescriptions

Elément à préserver : cloître



Elément Bâti Patrimonial

11, rue du Petit Revoyet

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Maison des champs

Valeurs :

- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison des champs implantée au milieu de son parc ;
- Constituée d'une maison de plan massé, développée sur 3 niveaux (+ combles) et 4 travées verticales ; perpendiculairement se prolonge un autre bâtiment de deux niveaux ; éléments de modénature (décor de chainage d'angle, bandeau, entablement...) ;
- Le parc présente de nombreux boisements remarquables ;
- Propriété participant à la qualité du cadre de vie de la commune par sa valeur paysagère (boisements, percées visuelles sur la maison...).

Prescriptions

Éléments à préserver : maison de maître et bâtiment perpendiculaire



Elément Bâti Patrimonial

Grande Rue au niveau du n°265

Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison des champs implantée en retrait d'alignement ; peu perceptible depuis l'espace public ;
- Maison surmontée d'une tourelle sur la façade nord-ouest ;
- Malgré le lotissement du parc par de l'habitat pavillonnaire, permanence de quelques boisements remarquables ;
- La maison de maître constituant un élément remarquable dans son environnement pavillonnaire. Elle se démarque par sa morphologie, son architecture et ses boisements.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti d'origine rurale implanté perpendiculairement à la rue ; caractère structurant sur rue ; témoigne des chemins ruraux perpendiculaires à la grande-rue ;
- Quatre bâtiments regroupés par deux et développés en longueur s'organisent autour d'une cour ; au sud, le corps de logis principal est situé à l'ouest, et de type maison des champs ;
- Cour fermée par un mur de clôture en pierre, percé d'un portail remarquable cadré de deux portes piétonnes, à vantaux en ferronnerie ouvragée ;
- Cour végétalisée, présence de boisements ; végétation qui se prolonge à l'arrière de la parcelle.

Prescriptions

Éléments à préserver : maisons, mur et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée perpendiculairement à la voie ;
- La maison de maître présente des éléments de modénature et d'architecture : chainage d'angle, encadrement, corniche...
- A l'ouest un autre bâtiment implanté en front de rue, avec un retour perpendiculaire au sud ; le bâtiment en front de rue a subi plusieurs transformations toutefois on lit encore un encadrement en pierre dorée, témoignant du caractère historique de la propriété (niveau de la rue rehaussé obstruant en partie la baie originelle) ;
- Ce sont les seuls vestiges d'une ancienne grande propriété aujourd'hui lotie à l'est et au sud par des immeubles de collectif ;
- Quelques boisements remarquables ont également été préservés dont un cèdre très perceptible depuis l'espace public.

Prescriptions

Élément à préserver : maison de maître



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : Etablissement religieux Saint-Viateur

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Etablissement religieux Saint-Viateur, composé de plusieurs bâtiments :
 - < une maison de maître à l'est, reliée à la route par plusieurs dépendances organisées en H ; la maison possède un volume imposant, des éléments de modénature et une toiture à quatre pans couverte d'ardoises ; perception de la toiture en ardoise depuis l'espace public ;
 - < Un bâtiment en front de rue, parallèle à la rue, percé de baies cintrées côté jardin ;
 - < et une chapelle en pierre implantée dans le parc ;
- Le parc est développé au sud-est de la propriété (la partie nord ayant été lotie) et possède des boisements remarquables ;
- Propriété participant à la qualité du cadre de vie de la commune.

Prescriptions

Eléments à préserver : chapelle et maison de maître



Elément Bâti Patrimonial

29, rue Tupin

Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître implantée au milieu de son parc ;
- Plan s'apparentant à celui des maisons des champs (deux étages, trois travées, toiture à 4 pans) ;
- Parc récemment loti par des immeubles de taille moyenne, intégré dans le parc ; permanence de 3 arbres dont un cèdre. Les nouveaux bâtiments s'intègrent harmonieusement dans le parc, par leurs morphologies et hauteurs.
- Portail monumental sur rue, avec un bout du mur ;
- Propriété qui constituait un espace de respiration dans le tissu urbain et possédant une valeur paysagère (boisement, portail, maison de maître...) participant à la qualité du cadre de vie oullinois.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur et portail



Elément Bâti Patrimonial

6, rue Gabriel Cordier

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : La maison Jacquard

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître implantée au coeur de la cité HBM Jacquard ;
- Nombreux éléments de modénature et d'architecture : toiture en ardoises avec lucarnes, encadrement des baies, corniche à denticule, bandeau, entablement surmontant la porte principale, travée saillante dans l'axe de symétrie axial
- Mise en valeur par sa situation au coeur de la cité, entourée de végétation basse et boisée, sans construction accolée.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Villa à l'architecture atypique dans le paysage urbain de la commune d'Oullins,
- Volume simple, monolithique, développé sur deux étages, couronné d'une toiture terrasse. A l'arrière, le volume est enrichi de deux tourelles rondes engagées percées de groupements de baies,
- Architecture épurée présentant peu d'éléments de modénature. Cependant quelques éléments saillants sont à relever : appuis de baies en saillie, encadrement de la porte principale en ressaut. Les terrasses sont animées par des balustrades et la toiture terrasse est cerclée par une acrotère qui associe des parties pleines et des balustrades.

Prescriptions

Eléments à préserver : Maison



Elément Bâti Patrimonial

8-9, rue Louis Aulagne

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti comprenant une maison en front de rue, un mur de pierres ainsi qu'une gloriette,
- Maison : décomposable en deux sous parties : une première développée sur un étage surmonté d'un niveau de combles aménagés, à laquelle vient s'accoler une partie plus étroite développée sur deux étages. Architecture de facture sommaire. Quelques éléments notables : traitement en bichromie des façades, appuis de baies en saillie.
- Mur : maçonnerie de pierres laissées apparentes couronné d'une couvertine de pierre, percé d'une porte à encadrement de pierre de taille, linteau en arc surbaissé.
- Gloriette : petit volume couronné d'une toiture à quatre pans d'ardoises, lambrequin périphérique de bois.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison en front de rue, terrasse, gloriette et mur en terrasse au nord



Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Petite maison bourgeoise, implantée perpendiculairement à la rue, au fond d'un jardin boisé. Sise à un angle de rues, la propriété est close par un mur d'enceinte périphérique.

- L'habitation se compose de deux parties.

< Une première, composée d'un volume simple, couronné d'une toiture à deux pans avec pignon sur la façade principale, un seul étage aménagé en partie dans les combles. Le volume est augmenté à l'ouest par un petit édicule à facettes qui s'apparente à une petite tourelle engagée.

< Une deuxième partie, à l'est de la première en extension du rez-de-chaussée est couronnée par une toiture terrasse bornée par une balustrade. Enfin, à noter la présence d'une seconde extension à l'ouest coiffée d'une toiture à un pan.

- L'architecture est de facture plutôt modeste. A noter la présence de quelques éléments de modénature : encadrements de baies à crossettes en saillie, oculi, lambrequins de bois, présence de vitraux sur certaines baies.

- Le mur périphérique bahut est coiffé d'une couvertine et surmonté d'une grille de ferronnerie, à laquelle viennent se coordonner la porte et le portail.

Prescriptions

Eléments à préserver : Maison avec extensions et terrasse, mur bahut, grille de ferronnerie, porte et portail.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

Ensemble bâti composé de deux maisons bourgeoises :

< La première est implantée en front de rue. Composition bipartite : corps bâti en longueur développé sur deux niveaux, auquel vient s'accoler une aile plus petite, également développée sur deux niveaux dont les hauteurs sont supérieures. Les deux parties sont coiffées de toiture à quatre pans.

Architecture notable : traitement des façades traitées en bichromie, décor à joints creux sur une partie du rez-de-chaussée, encadrements de baies en saillie au décor harpé, volets bois à double vantaux, baies cintrées ou à linteaux droits, appuis moulurés en saillie.

L'accès se fait par un portail rue du Perron, composé de deux piles avec grille en ferronnerie pleine, flanqué d'un mur bahut de même facture, intégré dans un mur concave.

< La seconde maison est implantée au coeur de son jardin boisé. Bâtiment en longueur développé sur deux étages augmenté de deux tours engagées comptant un étage supplémentaire sur une surface carrée. L'ensemble est coiffé de toitures à quatre pans.

Architecture remarquable : chaînage d'angle harpé à joints creux, bichromie des élévations, encadrements de baies et appuis en saillie.

L'accès se fait par un portail situé rue Blanqui, composé de piles en pierre surmontées de chapiteau en pointe de diamant, encadrant deux vantaux métalliques plein, et flanqué d'un mur bahut de même facture à soubassement en appareillage de pierre.

Prescriptions

Eléments à préserver : les deux maisons et les deux portails



Elément Bâti Patrimonial

257, Grande Rue

Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti composé d'une maison doublée de deux extensions, implantées en front de rue, parallèlement à la voie ;
- Le corps de logis principal se développe sur trois niveaux dont le dernier sous comble (exprimé en façade par la présence d'oculi) et sur 4 travées verticales ; l'architecture est sobre mais soignée (encadrement des baies, feston de toiture...). La façade côté jardin est dotée de trois travées verticales ; celle du centre est surmontée d'un étage supplémentaire, traité comme une tourelle avec toit à quatre pans ; cette petite tour est perceptible depuis l'espace public et constitue un repère dans le paysage.
- Les extensions latérales s'élèvent sur deux niveaux uniquement : celle du nord est assez étroite (deux travées verticales resserrées) et possède le même traitement en façade que la maison principale ; tandis que celle du sud s'étend sur 4 travées verticales et possède un enduit différent.
- Un jardin, en partie boisé, se développe à l'est.

Prescriptions

Éléments à préserver : corps de logis principal et extensions latérales



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise implantée en front de rue, perpendiculairement à la voie ;
- Elle se développe sur deux niveaux et trois travées verticales ;
- Elle possède une architecture soignée : ressaut de toiture sur la travée latérale la plus au sud, chainage et encadrement en brique sur la façade sud, feston de toiture en bois, épis de faitage en zinc...
- Elle est précédée à l'est par une cour, close par un mur d'enceinte en pierre, percé d'un portail remarquable à piles en pierre et vantaux en ferronnerie ouvragée surmontés d'un monogramme de même facture ;
- La maison est accompagnée d'un jardin boisé ; les boisements sont perceptibles depuis l'espace public (grâce au portail semi-ajouré) et participent à la qualité de l'espace public.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, le mur et le portail

Elément Bâti Patrimonial

31, rue Charton

Références

Typologie : Pavillon

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Pavillon implanté en léger retrait d'alignement, de façon discontinue au sud, précédé par une extension de type véranda ancienne, qui vient à l'alignement de la voie ;
- Il se développe sur trois niveaux, dont le dernier sous comble ; il est coiffé d'une toiture à demi-croupe ;
- Il se démarque dans le paysage urbain par ses décors peints, notamment en façade sud ; les motifs géométriques, couplés aux motifs des garde-corps et du balcon, s'apparentent au style Art Déco, des années 30.
- Une cour, en partie végétalisée, précède le bâtiment au sud, dégageant un vide qui permet une mise en valeur du bâtiment. La cour est close par un mur bahut, surmonté d'une grille barreaudé percé d'un portail de même motif.

Prescriptions

Éléments à préserver : le pavillon, la clôture et le portail ajourés.

Préserver les décors peints qui participent à l'identité du bâtiment.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison s'implante sur une parcelle étroite qui s'étire dans la profondeur. Elle se compose d'un volume tripartite, orienté côté jardin, avec :

< Une aile principale de plan carré qui adopte la morphologie d'une demi-tour ronde en façade sud, marquée par trois faces. Cette partie du bâtiment se développe sur trois niveaux et trois travées. La couverture est en tuiles rouge.

< Ce corps de logis est flanqué de deux ailes latérales de moindre hauteur (un niveau de moins). L'aile ouest est marquée au deuxième niveau par une série de baies verticales côté jardin.

- La maison possède une architecture soignée, avec des détails remarquables, notamment : encadrements de baies, feston de toiture en bois, marquise en fer et verre...

- Les façades côté rue sont beaucoup plus sobre, présentant peu de décor et ayant une architecture plus fonctionnelle avec moins d'ouvertures.

- La maison est flanquée à l'ouest un portail remarquable, composé de piles en pierre et brique à chapiteaux ouvragés. Elles encadrent deux vantaux pleins en ferronnerie ouvragée, surmontés d'une imposte à monogramme. Le portail est flanqué d'un mur bahut concave, de même facture. Par son architecture soignée, cet élément participe à la qualité de la rue.

Le bâtiment s'accompagne d'une parcelle boisée en direction du sud, plantée de boisements de qualité.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et le portail

Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :

- Sociale et d'usage
- Historique



Caractéristiques à retenir

Cette maison de ville s'implante dans l'ensemble urbain cohérent de la rue Léon Bourgeois, dans lequel les maisons bordent les voies et ménagent un cœur d'îlot vert bien quadrillé et encore relativement préservé de constructions nouvelles. Cet îlot pavillonnaire apparaît comme très homogène dans un contexte plus diversifié. Située face au carrefour de la Grande rue et de la rue professeur Fleming, la maison constitue un repère dans le paysage urbain.

La maison s'implante sur une parcelle qui a la particularité d'être une grande lanière et de s'étendre jusqu'à la rue Léon Bourgeois sans autre construction, hormis une piscine. Ainsi, l'accès véhicule se fait par la rue Léon Bourgeois. C'est d'ailleurs la seule lanière de rue à rue, de l'îlot.

Cette maison de ville est mitoyenne de part et d'autre, bordée au sud d'une maison alignée à elle et au nord d'une maison en léger retrait d'alignement. Avec son alignement sur la voie et une hauteur légèrement plus importante que les constructions aux alentours, elle se démarque nettement dans le paysage urbain.

La maison présente une volumétrie simple, avec un plan quadrangulaire en légère saillie sur la partie nord-est. Une extension a par ailleurs été ajoutée pour prolonger cette appendice, côté jardin. Le bâtiment s'élève sur deux niveaux et un niveau de comble ajouré par une petite lucarne pignon à fronton semi-hexagonal qui surmonte la travée la plus au sud. La façade à l'est est percée de larges baies à quatre vantaux pour les pièces de vie et d'une baie verticale étroite à deux vantaux pour la partie fonctionnelle de la desserte intérieure.

Le soin apporté à l'architecture de la façade sur rue est particulièrement remarquable, grâce notamment aux éléments Art Déco qui contrastent dans le paysage urbain du linéaire de la Grande rue. Si le rez-de-chaussée est marqué par un bossage à table, l'étage supérieur est quant à lui rythmé par plusieurs lignes horizontales, avec un bandeau et surtout une frise en bas-relief à motifs floraux qui orne les trumeaux. Ce dessin est typique de l'époque Art Déco qui a marqué les années 1930. La baie de la travée sud est flanquée d'un balcon de forme demi-hexagonale, orné d'un garde-corps en ferronnerie ouvragée aux motifs géométriques typiques aussi du mouvement Art Déco (lignes de vagues, coupe de fruit...). La forme du balcon et le motif font écho également à l'imposte qui surmonte l'entrée de la maison.

La parcelle est largement végétalisée, avec la présence d'espaces herbacés, d'arbres et arbustes.

Cette maison constitue ainsi un repère dans le paysage de la Grande rue et témoigne d'un mouvement architectural du début du XXe siècle.

Prescriptions

Élément à préserver : le volume principal de la maison



Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :

- Sociale et d'usage
- Historique



Caractéristiques à retenir

Cette maison de ville s'implante en bordure de la Grande rue, dans une séquence urbaine discontinue, à l'écart de la centralité d'Oullins et suivant une légère déclivité de pente. Elle appartient à un ensemble continu de trois maisons accolées, implantées en front de rue.

Cette maison de ville est mitoyenne de part et d'autre, bordée au sud d'une maison d'une hauteur légèrement plus importante et au nord d'une maison plus basse d'un niveau. Avec sa situation centrale dans cette petite séquence de bâti continu et avec sa largeur la plus importante que les constructions mitoyennes, elle se démarque nettement dans le paysage urbain. La maison présente une volumétrie simple, avec un plan quadrangulaire. Le bâtiment s'élève sur deux niveaux et un niveau de comble ajouré par des petites baies carrées et se développe sur quatre travées verticales.

Le soin apporté à l'architecture de la façade sur rue est particulièrement remarquable, avec un vocabulaire classique : bossage en table discontinue, chainage d'angle, chambranle, entablement dorique, porte d'entrée caractéristique en bois massif, fenêtres à double vantaux à petits bois, volets à double battants en bois... L'ensemble est couvert par une toiture à quatre pans en tuiles.

La parcelle se développe à l'est et elle est largement végétalisée, avec la présence d'espaces herbacés, d'arbres et arbustes. Cette maison constitue ainsi un repère dans le paysage de la Grande rue et témoigne d'un mouvement architectural du début du XXe siècle.

Prescriptions

Élément à préserver : la maison



Références

Typologie : Pavillon

Valeurs :

- Sociale et d'usage
- Historique



Caractéristiques à retenir

Ce pavillon s'implante en bordure de la Grande rue, dans une séquence urbaine à l'écart de la centralité d'Oullins. Il appartient à un ensemble discontinu en limite communale, situé au nord de l'hôpital Saint-Eugénie. A l'origine seuls les bâtiments sur rue étaient présents, puisque le quartier s'est plus largement urbanisé, notamment dans la profondeur des parcelles et du tissu.

Ce pavillon est implanté de façon discontinue, en retrait de voie, précédé par une terrasse en surplomb de la voie, générant un garage en rez-de-chaussée. Avec sa situation en retrait dans cette petite séquence de bâti discontinu et avec sa hauteur plus importante que les constructions mitoyennes, du fait de son implantation réhaussé par rapport à la voie, il se démarque nettement dans le paysage urbain.

Le pavillon présente une volumétrie simple, avec un plan quadrangulaire. Le bâtiment s'élève sur trois niveaux et se développe sur trois travées verticales, avec une mise en scène de la travée centrale grâce à une baie supplémentaire au dernier niveau, doublée d'un balcon à barreaudage métallique vertical.

Le soin apporté à l'architecture de la façade sur rue est particulièrement remarquable, avec un vocabulaire qui emprunte des motifs à la période Belle Epoque, qui marque le début du XXe siècle : chainage d'angle, chambranle, entablement et fronton droit, porte d'entrée caractéristique en bois massif, frise en faïence polychrome, garde-corps ouvragés en ferronnerie, débords de toitures avec consoles en bois, volets métalliques pliants... L'ensemble est couvert par une toiture à deux pans en tuiles.

Le bâtiment est prolongé à l'est par un second bâtiment de moindre dimension également réhaussé par rapport au terrain, connecté par un volume tiers qui assure la liaison entre les deux bâtiments. L'ensemble est entouré par une grande terrasse. Les façades pignons au nord sont borgnes.

La parcelle se développe à l'est et elle est largement végétalisée, avec la présence d'espaces herbacés, d'arbres et arbustes.

Côté rue, un mur haut assure un principe de continuité bâtie qui rythme le paysage de la rue, en écho aux autres constructions en peigne ou alignées à la voie. Il est percé d'une porte à encadrement en pierre de taille.

Cette maison constitue ainsi un repère dans le paysage de la Grande rue et témoigne d'un mouvement architectural du début du XXe siècle.

Prescriptions

Éléments à préserver : le pavillon et le principe de mur avec la porte à encadrement en pierre.

